

# Projet d'évaluation du Lycée Auguste et Jean Renoir d'Angers

Enseignement général - Année scolaire 2021-2022

**Principe** : le projet d'évaluation ne traite que de l'acte pédagogique de l'évaluation. Il est compréhensible par les familles et les élèves.

---

## Préambule

Les enseignantes et enseignants du lycée Auguste et Jean Renoir, réunis en groupes disciplinaires et en concertation interdisciplinaire, s'entendent sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale). Ce projet collectif d'évaluation, débattu au lycée en conseil pédagogique, s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national. Il a pour but de rendre visible et explicite la réflexion de l'équipe enseignante sur l'acte pédagogique de l'évaluation. Il permet notamment d'en partager les principes avec les élèves et leurs familles.

## Cadre général

Tous les enseignements, du tronc commun, de spécialité ou optionnels, font l'objet d'une évaluation régulière qui s'appelle le contrôle continu. L'objectif du projet d'évaluation est d'explicitier les moyennes des bulletins, et donc les notes qui les composent, qui rendront compte à chaque trimestre des acquis et des progrès des élèves aux différentes étapes du cycle terminal. Ce projet d'évaluation est rendu public ; son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est révisable tous les ans.

## Principes et engagements

- Les élèves sont évalués en cohérence avec les attendus des programmes d'enseignement ;
- les élèves sont évalués de manière égalitaire dans chaque enseignement : la nature des évaluations composant la moyenne et les critères d'évaluation sont concertés et similaires au sein d'une même discipline ;
- les élèves savent que certaines évaluations seront communes à plusieurs classes ;
- toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs ;
- les élèves sont évalués dans des situations variées et selon diverses formes, y compris à l'oral ;
- les évaluations sont accompagnées d'appréciations constructives qui permettent aux élèves de percevoir leurs éventuels progrès et ce qu'il convient d'améliorer ;
- les élèves reçoivent à chaque période un nombre suffisant et raisonnable de notes afin que la moyenne de la période soit bien représentative de leurs acquis ;
- en cas de moyenne annuelle dans un enseignement qui serait estimée par l'établissement comme non représentative, une épreuve ponctuelle est organisée par l'établissement à titre d'évaluation de remplacement pour cet enseignement (au cours du 1er trimestre de l'année de terminale et portant sur le programme de première pour remplacer la moyenne annuelle de première, en fin de terminale et portant sur le programme de terminale pour remplacer de la moyenne annuelle de terminale). Le format de l'épreuve est celui prévu pour les candidats individuels. Les sujets peuvent être choisis dans la BNS

**Disciplines et Enseignements du cycle terminale (niveau de première et terminale) :**

- Mathématiques	- Espagnol LVB
- Maths complémentaire - option	- Enseignement scientifique
- Maths experte - option	- Sciences Physiques – spécialité (en cours)
- Français	- Sciences de la vie et de la Terre - spécialité
- Philosophie	- Numérique et Sciences Informatiques – spécialité
- Humanité, Littérature et Philosophie – spécialité – 1 <sup>ère</sup> et Term	- Sciences Economiques et Sociales – spécialité (en cours)
- Histoire Géographie	- Arts Plastiques spécialité - spécialité
- Education Morale et Civique	- Arts Plastiques - option
- Histoire-Géographie et Sciences Politiques – spécialité (en cours)	- Cinéma Audio-Visuel - spécialité
- Anglais LVA	- Cinéma Audio-Visuel - option
- Littérature Langue et Civilisation Anglaise (GEN) - spécialité	- Education Physique et Sportive
- Allemand LVB	

## **- Discipline/Enseignement : MATHEMATIQUES**

Préambule : Sur la base des programmes officiels, les professeurs de mathématiques du lycée Renoir évaluent des savoirs (connaissances), savoir-faire (compétences) et savoir être (attitude face au travail) dans une bienveillance rendue commune grâce à de nombreux échanges, partages et concertations.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	Au moins 1 devoir surveillé de 1h à 2h Entre 0 et 3 devoirs maison Entre 0 et 3 contrôles de connaissances Dans la mesure du possible, mise en commun au sein de l'équipe des textes de devoirs qui peuvent ainsi être utilisés en partie ou en totalité dans d'autres classes Pondération plus élevée pour les devoirs surveillés Evaluation par l'observation du travail effectué en classe (écrit et oral) pouvant amener une note ou un ajustement de la moyenne Possibilité de supprimer une (des) note(s) ou proposer un (des) devoir(s) de rattrapage en cas d'incohérence entre la moyenne de l'élève et ses compétences observées en classe Des commentaires constructifs sont notés ponctuellement sur les copies au moment de la correction		
Tle	Au moins 1 devoir surveillé de 1h à 2h Entre 0 et 6 devoirs maison Entre 0 et 3 contrôles de connaissances Dans la mesure du possible, mise en commun au sein de l'équipe des textes de devoirs qui peuvent ainsi être utilisés en partie ou en totalité dans d'autres classes Pondération plus élevée pour les devoirs surveillés Evaluation par l'observation du travail effectué en classe (écrit et oral) pouvant amener une note ou un ajustement de la moyenne Possibilité de supprimer une (des) note(s) ou proposer un (des) devoir(s) de rattrapage en cas d'incohérence entre la moyenne de l'élève et ses compétences observées en classe Des commentaires constructifs sont notés ponctuellement sur les copies au moment de la correction		

## **- Discipline/Enseignement : FRANÇAIS**

Préambule : Les évaluations proposées s'adapteront aux besoins des élèves, en lien avec la pédagogie des professeurs. Elles s'effectueront en fonction des possibilités de leurs services et de l'emploi du temps des classes. Leur but est de développer les tâches complexes requises à l'examen sous des formes diverses. Une organisation semestrielle, plus adaptée et plus cohérente avec les temps d'apprentissage, semble indispensable.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	<p>Différents types d'évaluation liés aux épreuves de l'examen, c'est à dire destinés à développer les compétences requises, sont possibles, à l'oral, à l'écrit, sous forme de travaux de groupes, travaux individuels, et à différents moments des séquences. Ils permettront des évaluations diagnostiques, formatives et sommatives.</p> <p>Une pondération plus élevée pourra être attribuée aux devoirs surveillés.</p> <p>Possibilité de supprimer une des notes et de proposer des devoirs de rattrapage en cas d'incohérence entre la moyenne de l'élève et ses compétences observées en classe.</p>		

**- Discipline/Enseignement : PHILOSOPHIE**

Préambule : Notre enseignement en classe de terminale étant à la fois une initiation à la philosophie et une préparation à une épreuve terminale (au moins de juin), le mode d'évaluation retenu a pour but l'acquisition des compétences attendues pour cette épreuve : l'exercice réfléchi du jugement, la découverte et l'approfondissement d'une culture philosophique élémentaire, les capacités rédactionnelles.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
Tle	<p>En terminale générale, 8 devoirs seront répartis sur l'année, dont 2 épreuves en conditions d'examen (4h, dans la limite des possibilités offertes par l'établissement).</p> <p>En terminale technologique, 6 devoirs seront répartis sur l'année, dont 2 épreuves en conditions d'examen (4h, dans la limite des possibilités offertes par l'établissement).</p> <p>Au fil de l'année, il sera tenu compte de la nouveauté de la discipline dans les modalités d'évaluation des travaux et des compétences des élèves.</p>		

**- Discipline/Enseignement : Humanités Littérature Philosophie - Classe de première**

Préambule : Notre mode d'évaluation sur une période semestrielle, commune aux deux enseignants, est avant tout basé sur deux critères :

- au premier semestre, accent mis sur l'oral et la découverte de l'épreuve certificative
- au second semestre, un approfondissement des questions d'interprétation et de réflexion dans le cadre de l'épreuve terminale (pour ceux qui abandonnent la spécialité en première), tout en maintenant les exigences mises en place au premier semestre.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	<p>Dans la construction des apprentissages, les élèves auront trois notes par semestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluations formatives écrites et orales.</li> <li>- devoirs type-bac, coévalués par les deux enseignants.</li> </ul> <p>Le fonctionnement par trimestre des conseils de classe étant différent de la notation semestrielle, la répartition trimestrielle des notes sera la suivante : une note au premier trimestre ; 3 notes au second trimestre ; 2 notes au troisième.</p>		

## **- Discipline/Enseignement : Humanités Littérature Philosophie - Classe de terminale**

Préambule : Notre enseignement de spécialité HLP comporte 3h de littérature et 3h de philosophie par semaine.

Il reposera sur deux catégories d'évaluation :

- des exercices divers visant à développer les compétences des élèves.
- des exercices correspondant aux épreuves type-bac.

Les exercices correspondant aux épreuves du baccalauréat représenteront au maximum 60 % de la moyenne obtenue.

La concertation entre les deux professeurs (de littérature et de philosophie) sera régulière et fréquente, afin de déterminer au mieux la nature des exercices demandés aux élèves. L'objectif est que ces derniers progressent et se hissent au niveau attendu à l'épreuve écrite du baccalauréat en spécialité (située au printemps), ainsi qu'au niveau de l'épreuve du Grand Oral (située à la fin du mois de juin).

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
Tle	<p><u>Les critères d'évaluation (cf. le livret scolaire) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- comprendre, analyser et interpréter des œuvres, des textes et des idées.</li><li>- maîtriser des connaissances et une culture littéraire et philosophique.</li><li>- organiser sa pensée pour questionner et argumenter avec justesse et efficacité.</li><li>- s'exprimer à l'écrit de manière correcte, claire et rigoureuse.</li><li>- s'exprimer à l'oral de manière correcte, claire et rigoureuse.</li></ul> <p>Au fil de l'année, l'évaluation des travaux et des compétences des élèves tiendra compte d'une nécessaire progressivité dans les attendus et les exigences.</p> <p><u>Types d'évaluation</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- DM ou DS de 2h sur une question d'interprétation ou sur un essai (à propos d'un texte nouveau pour l'élève, en relation à ce qui a été abordé et travaillé antérieurement en classe ou à la maison).</li><li>- DM type-bac.</li><li>- DS de 4h type-bac (dans la limite des possibilités offertes par l'établissement).</li><li>- Exposé sous formes diverses, entre 5 et 15 min, portant sur un thème choisi par l'élève et en rapport au programme (objectif : entraînement à l'oral et préparation au Grand Oral).</li><li>- Contrôle de connaissances.</li><li>- Autres formes d'exercices plus spécifiques et adaptés au niveau et à la progression des élèves.</li></ul>		

## **- Discipline/Enseignement : HISTOIRE-GEOGRAPHIE**

Préambule : Sur la base des programmes officiels, les professeurs d'Histoire-Géographie du Lycée Renoir évaluent la maîtrise et l'utilisation des repères chronologiques et spatiaux, ainsi que l'appropriation des exigences, des notions, des outils de la démarche historique et de la démarche géographique

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	Différents types d'évaluations sont possibles (à l'oral, à l'écrit, travaux de groupe, travail individuel ..) à différents moments des séquences, permettant ainsi des évaluations diagnostiques, formatives et sommatives. Une pondération plus élevée sera attribuée aux devoirs-surveillés. Possibilité de supprimer une (des) note(s) ou proposer un (des) devoir(s) de rattrapage en cas d'incohérence entre la moyenne de l'élève et ses compétences observées en classe.		
Tle	Différents types d'évaluations sont possibles (à l'oral, à l'écrit, travaux de groupe, travail individuel ..) à différents moments des séquences, permettant ainsi des évaluations diagnostiques, formatives et sommatives. Une pondération plus élevée sera attribuée aux devoirs-surveillés. Possibilité de supprimer une (des) note(s) ou proposer un (des) devoir(s) de rattrapage en cas d'incohérence entre la moyenne de l'élève et ses compétences observées en classe.		

**- Discipline/Enseignement : EDUCATION MORALE ET CIVIQUE (EMC)**

Préambule : Sur la base des programmes officiels, les professeurs d'EMC évaluent les capacités à effectuer des recherches documentaires, à les utiliser dans une démarche collaborative dans le but de s'exprimer en public de manière claire et argumentée.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	Différents types d'évaluation sont possibles (oral, écrit, travail de groupe, travail individuel ..) En raison du temps imparti à la discipline, l'évaluation est annualisée.		
Tle	Différents types d'évaluation sont possibles (oral, écrit, travail de groupe, travail individuel ..) En raison du temps imparti à la discipline, l'évaluation est annualisée.		

**- Discipline/Enseignement : ANGLAIS**

Préambule : La finalité de l'enseignement de l'anglais est de rendre l'élève le plus autonome possible dans un contexte communicationnel tout en lui permettant d'enrichir ses connaissances culturelles du monde anglophone. La réussite de cette démarche dépend de bonnes conditions d'apprentissage, notamment un effectif n'excédant pas 24 élèves par classe.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	Chaque trimestre, l'élève est évalué dans au moins deux compétences langagières parmi les suivantes : compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite, expression orale. Ces évaluations peuvent avoir plusieurs formes : projets divers écrits ou oraux, individuels ou collaboratifs, exposés, devoirs sur table, contrôles de connaissances, etc. Les professeurs se réservent la possibilité d'attribuer une note de participation pour encourager l'investissement des élèves.		

Tle	<p>Chaque trimestre, l'élève est évalué dans au moins deux compétences langagières parmi les suivantes : compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite, expression orale. Ces évaluations peuvent avoir plusieurs formes : projets divers écrits ou oraux, individuels ou collaboratifs, exposés, devoirs sur table, contrôles de connaissances, etc. Les professeurs se réservent la possibilité d'attribuer une note de participation pour encourager l'investissement des élèves.</p> <p><b>En fin de terminale, une attestation de niveau de langue sera délivrée. Elle s'appuiera sur des évaluations portant sur les quatre activités langagières mentionnées ci-dessus. L'expression orale pourra être évaluée lors d'une semaine dédiée spécifiquement à cette compétence.</b></p>
-----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**- Discipline/Enseignement : LLCE ANGLAIS**

Préambule : La finalité de l'enseignement de l'anglais est de rendre l'élève le plus autonome possible dans un contexte communicationnel tout en lui permettant d'enrichir ses connaissances culturelles du monde anglophone. La réussite de cette démarche dépend de bonnes conditions d'apprentissage, notamment un effectif n'excédant pas 24 élèves par classe.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	<p>Chaque trimestre, l'élève est évalué dans au moins deux compétences langagières parmi les suivantes : compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite, expression orale. Ces évaluations peuvent avoir plusieurs formes : projets divers écrits ou oraux, individuels ou collaboratifs, exposés, devoirs sur table, contrôles de connaissances, etc. Les professeurs se réservent la possibilité d'attribuer une note de participation pour encourager l'investissement des élèves.</p>		
Tle	<p>Chaque trimestre, l'élève est évalué dans au moins deux compétences langagières parmi les suivantes : compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite, expression orale. Ces évaluations peuvent avoir plusieurs formes : projets divers écrits ou oraux, individuels ou collaboratifs, exposés, devoirs sur table, contrôles de connaissances, etc. Les professeurs se réservent la possibilité d'attribuer une note de participation pour encourager l'investissement des élèves.</p>		

**- Discipline/Enseignement : LANGUES VIVANTES ESPAGNOL ET ALLEMAND**

Préambule : Chaque trimestre, l'élève est évalué dans au moins deux compétences langagières parmi les suivantes : compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite, expression orale. exposés, devoirs sur table, contrôles de connaissances, etc.

En fin de terminale, une attestation de niveau de langue sera délivrée. Elle s'appuiera sur des évaluations portant sur les quatre activités langagières mentionnées ci-dessus.

L'expression orale pourra être évaluée lors d'une semaine dédiée spécifiquement à cette compétence.

## LANGUE VIVANTE ESPAGNOL :

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	Minimum de 2 évaluations par trimestre dont le contenu est laissé à l'appréciation du professeur en fonction de sa progression		
Tle	Minimum de 2 évaluations par trimestre dont le contenu est laissé à l'appréciation du professeur en fonction de sa progression		Une évaluation de C.E. et E.E. commune pourra être envisagée en début de trimestre ainsi qu'un oral organisé en fin de Trimestre pour délivrer l'attestation. La C.O sera évaluée en cours d'année

### - *Discipline/Enseignement* : ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE

Préambule : Sur la base des programmes officiels, les professeurs évaluent des savoirs (connaissances), savoir-faire (compétences) et savoir être (attitude face au travail) dans une bienveillance rendue commune grâce à des échanges, partages et concertations.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans la mesure du possible un à deux devoirs sur table.</li> <li>- Dans la mesure du possible une à plusieurs évaluations sur des compétences du livret scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un devoir commun de 2 heures pluridisciplinaire rédigé à partir de sujets pris dans la banque nationale pourra être organisé par l'établissement.</li> <li>- Dans la mesure du possible une à plusieurs évaluations sur des compétences du livret scolaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins une note de projet expérimental et numérique.</li> <li>- Dans la mesure du possible une à plusieurs évaluations sur des compétences du livret scolaire.</li> </ul>
Tle	<p>Dans la mesure du possible au moins 2 évaluations écrites (en classe ou à la maison) pouvant être de formes diverses : évaluation sommative pluridisciplinaire, évaluation formative (devoir sur le chapitre en cours), QCM, questions ouvertes, contrôle de connaissance, analyse documentaire, restitution d'un travail de groupes, restitution d'un travail expérimental. Dans la mesure du possible, évaluation en classe d'exposés, de travaux expérimentaux ou encore évaluation basée sur l'observation du travail effectué en cours (écrit et oral) pouvant amener une note ou un ajustement de la moyenne.</p> <p>Dans la mesure du possible, mise en commun au sein de l'équipe des textes de devoirs qui peuvent ainsi être utilisés en partie ou en totalité dans d'autres classes.</p> <p>Possibilité de supprimer une (des) note(s) ou proposer un (des) devoir(s) de rattrapage en cas d'incohérence entre la moyenne de l'élève et ses compétences observées en classe.</p> <p>Des commentaires constructifs sont, autant que possible, notés ponctuellement sur les copies au moment de la correction.</p>		



**- Discipline/Enseignement : SVT (Sciences de la vie et de la Terre)**

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	Dans la mesure du possible : - une à trois évaluations sommatives - une à trois évaluations d'autres types	- Un devoir commun de 2h pourra être organisé par l'établissement - Dans la mesure du possible une à trois évaluations formatives et/ou sommatives	- Une épreuve d'évaluation des capacités expérimentales blanche pourra être organisée par l'établissement - Dans la mesure du possible 1 à 3 évaluations formatives et/ou sommatives
Tle	Dans la mesure du possible : - au moins 2 évaluations sommatives - une à trois évaluations d'autres types	- Un devoir commun de 3h30 de type bac pourra être organisé par l'établissement - Dans la mesure du possible une à trois évaluations formatives et/ou sommatives	Dans la mesure du possible une à quatre évaluations sommatives et/ou formatives

**- Discipline/Enseignement : Numérique et sciences informatiques**

Préambule : La diversité des modalités d'évaluation permet de faire émerger des potentialités qui n'apparaîtraient pas si l'évaluation n'existait que sous un seul format ; elle permet aussi un meilleur équilibre dans l'évaluation de l'élève.

L'ensemble des évaluations doit permettre d'évaluer les six grandes compétences qui sont l'objectif de la spécialité NSI :

- analyser et modéliser un problème ;
- décomposer un problème en sous-problèmes ;
- concevoir des solutions algorithmiques ;
- mobiliser les concepts et les technologies ;
- traduire un algorithme dans un langage de programmation ;
- développer des capacités d'abstraction et de généralisation.

Dans cette discipline, la nécessité de former et d'évaluer les élèves à la conception autonome de programmes informatiques sur machine, implique de travailler en groupes réduits.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	Selon les compétences testées, les évaluations pourront prendre les formes suivantes : - devoirs surveillés de 1h à 2h - épreuves pratiques sur machine - QCM - travaux réalisés à la maison - tests de connaissances - présentation orale d'un travail réalisé en classe ou à la maison - travaux pratiques et/ou mini-projets réalisés seul ou en		En plus des évaluations du type de celles présentées aux 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> trimestres, les élèves seront évalués sur la base de la réalisation d'un projet informatique en équipe. Ce projet a vocation à s'étendre sur plusieurs semaines et peuvent être évalués : - le travail de l'élève en cours de

	<p>équipe (conception d'un programme informatique, réalisation d'un site web, etc ...)</p> <p>La pondération est plus élevée pour les devoirs surveillés. Possibilité de proposer un (des) devoir(s) de rattrapage en cas d'absence à un devoir ou d'incohérence entre la moyenne de l'élève et ses compétences observées en classe.</p>	<p>réalisation du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la production finale de l'équipe relativement à un cahier des charges</li> <li>- une présentation orale individuelle ou collective du projet final.</li> </ul> <p>Ce projet rentre pour une part importante dans l'évaluation du 3<sup>ème</sup> trimestre.</p>
Tle	<p>Selon les compétences testées, les évaluations pourront prendre les formes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- devoirs surveillés de 1h à 2h.</li> <li>- épreuves pratiques sur machine</li> <li>- QCM</li> <li>- travaux réalisés à la maison</li> <li>- tests de connaissances</li> <li>- travaux pratiques réalisés seul ou en équipe</li> <li>- bac blanc (épreuve écrite de 3h30) au 2<sup>ème</sup> trimestre</li> </ul> <p>La pondération est plus élevée pour les devoirs surveillés. Possibilité de proposer un (des) devoir(s) de rattrapage en cas d'absence à un devoir ou d'incohérence entre la moyenne de l'élève et ses compétences observées en classe.</p>	<p>En plus des évaluations du type de celles présentées aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres, les élèves seront évalués sur la base de la réalisation d'un projet informatique en équipe.</p> <p>Ce projet a vocation à s'étendre sur plusieurs semaines et peuvent être évalués :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le travail de l'élève en cours de réalisation du projet</li> <li>- la production finale de l'équipe relativement à un cahier des charges</li> <li>- une présentation orale individuelle ou collective du projet final.</li> </ul> <p>Ce projet rentre pour une part importante dans l'évaluation du 3<sup>ème</sup> trimestre.</p>

**- Discipline/Enseignement : SPECIALITE CINEMA-AUDIOVISUEL**

Préambule : L'enseignement de cinéma-audiovisuel se compose de culture et de pratique. Autour d'un projet, en lien avec les programmes, l'élève développe des compétences et acquiert des connaissances pour lire et écrire en images et en sons. L'évaluation est sensible à la progressivité et à l'engagement de l'élève. Elle s'effectue à l'écrit ou à l'oral, peut être individuelle ou collective. Les différentes évaluations au cours du trimestre pourront être pondérées de sorte à permettre d'établir en fin de trimestre une moyenne significative du travail de l'élève dans toutes les composantes de cet enseignement.

La moyenne sera significative sur la base de 3 notes au minimum :

- 1 évaluation en culture.
- 1 évaluation en pratique.
- 1 évaluation proche du format de l'épreuve finale (dans ses composantes écrite et orale).

**- Discipline/Enseignement : OPTION CINEMA-AUDIOVISUEL**

Préambule : L'enseignement de cinéma-audiovisuel se compose de culture et de pratique. Autour d'un projet, en lien avec les programmes, l'élève développe des compétences et acquiert des connaissances pour lire et écrire en images et en sons. L'évaluation est sensible à la progressivité et à l'engagement de l'élève. Elle s'effectue à l'écrit ou à l'oral, peut être individuelle ou collective. Les différentes évaluations au cours du trimestre pourront être pondérées de sorte à permettre d'établir en fin de trimestre une moyenne significative du travail de l'élève dans toutes les composantes de cet enseignement.

La moyenne sera significative sur la base de 2 notes au minimum :

- 1 évaluation en culture.
- 1 évaluation en pratique.

**- Discipline/Enseignement : ARTS PLASTIQUES SPECIALITE**

Préambule : L'évaluation en Spécialité repose sur l'équilibre entre la pratique plastique (50%) et la culture artistique (50%). En Première, plusieurs supports permettent le repère de compétences : la production à visée artistique, la présentation orale du travail, l'auto-analyse écrite succincte, l'analyse d'œuvres et les connaissances artistiques (accent mis sur l'oral, dans une moindre mesure l'écrit). En Terminale, plusieurs supports permettent le repère de compétences : la production à visée artistique, l'autoanalyse écrite du travail de pratique et sa présentation orale, l'analyse comparative d'œuvres et les connaissances artistiques, le commentaire critique de documents sur l'art (oral, écrit, type bac). Les recherches personnelles de l'élève dans son carnet de travail y contribuent.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	Au moins 3 notes par trimestre		
Tle	Au moins 2 notes par trimestre		

**- Discipline/Enseignement : ARTS PLASTIQUES OPTIONNEL**

Préambule : L'enseignement optionnel privilégie l'évaluation de la pratique tout en incluant dans une moindre mesure des acquis en culture plastique et artistique.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	Au moins 2 notes par trimestre : le projet / création et son explication		
Tle	Au moins 2 notes par trimestre : le projet / création et son explication		

**- Discipline/Enseignement : EPS**

Préambule : Le Programme d'EPS fixé par l'arrêté du 17/01/2019 rappelle que la nature des apprentissages en EPS qui s'apprécient dans les 3 dimensions qui constituent l'identité de la discipline : motrice (AFL1), méthodologique (AFL2) et sociale (AFL3). AFL (*Attendus de Fin de Lycée*).

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	<p>Au cours de chaque trimestre s'effectue un contrôle continu sur les AFL2 (pouvant s'appuyer sur un carnet d'entraînement ou un outil de recueil de données) et les AFL3 (amenant l'élève à tenir un rôle d'observateur ou de conseiller) – (supérieur à 25% de la note).</p> <p>À la fin de chaque trimestre, l'AFL1 est évalué de manière certificative (supérieur à 50% de la note)</p> <p>Les outils d'évaluation sont construits de manière collégiale par l'équipe (fiche par activité physique programmée)</p>		
Tle	<p>Même procédé en terminale.</p> <p>Les outils d'évaluation sont envoyés à l'inspection qui juge de leur recevabilité (commission d'harmonisation)</p> <p>La note du Baccalauréat correspond à une note en cours de formation (épreuves de fin de trimestre et pour chaque trimestre).</p> <p>La moyenne des 3 notes obtenues constitue donc la note du Baccalauréat pour l'EPS</p>		